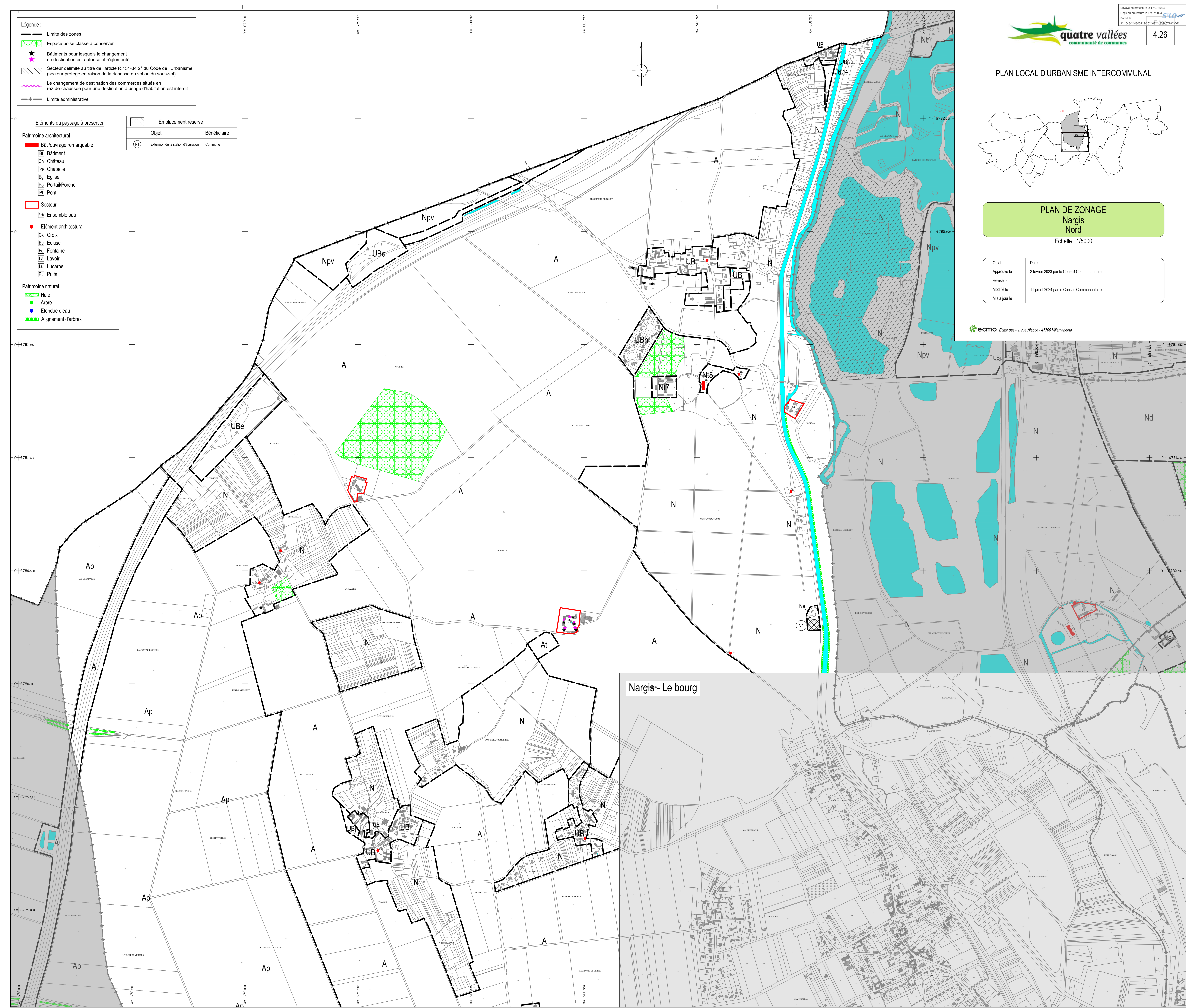
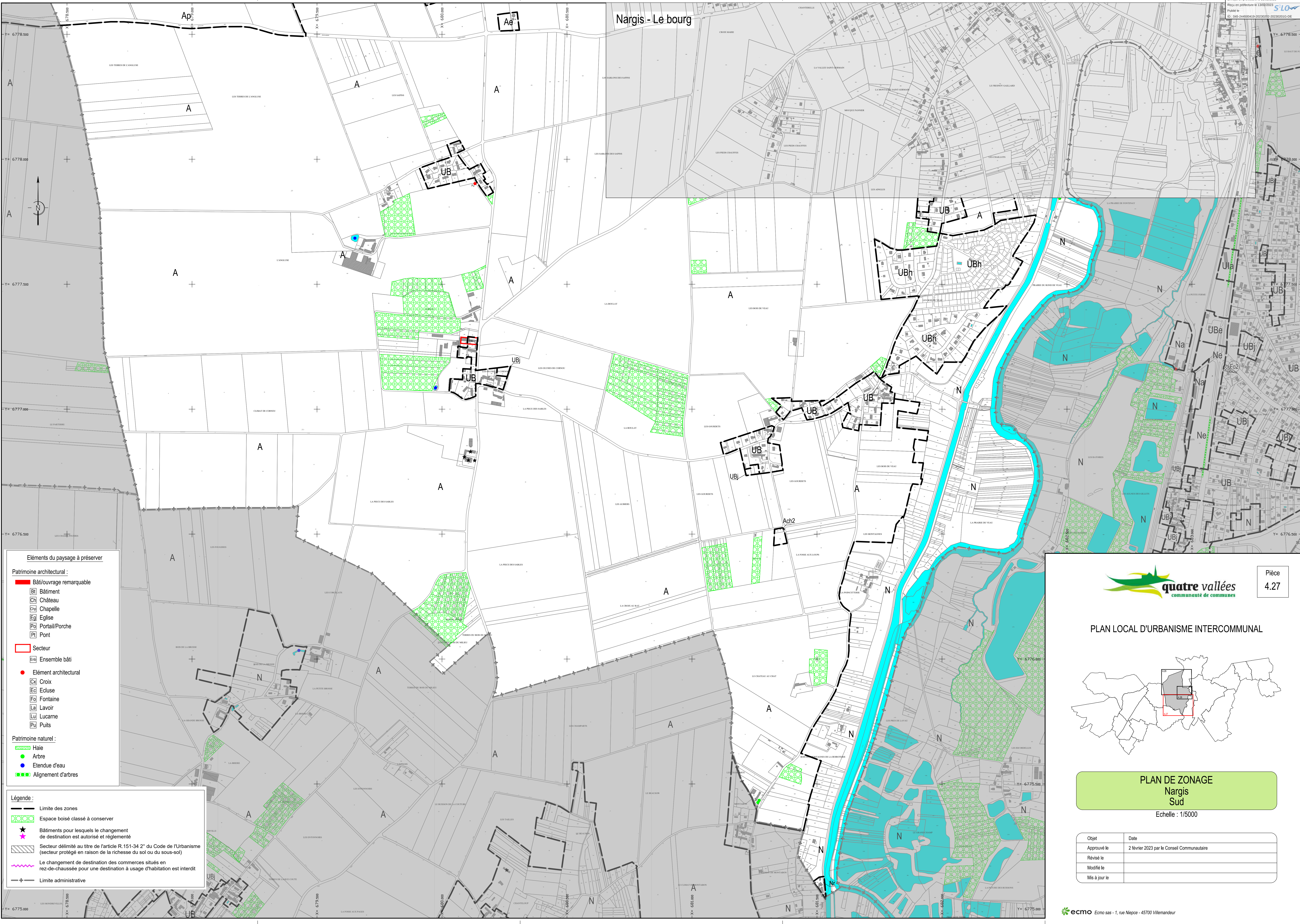


Echelle : 1/5000

 ecmo Ecmo sas - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur





Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Bâti/ouvrage remarquable
- B Bâtiment
- Ch Château
- Chp Chapelle
- Eg Eglise
- Po Portail/Porche
- Pi Pont

■ Secteur

Enb Ensemble bâti

● Élément architectural

- C Croix
- Ec Ecluse
- Fo Fontaine
- La Lavoir
- Lu Lucarne
- Pu Puits

Patrimoine naturel :

- Haie
- Arbre
- Etendue d'eau
- Alignement d'arbres

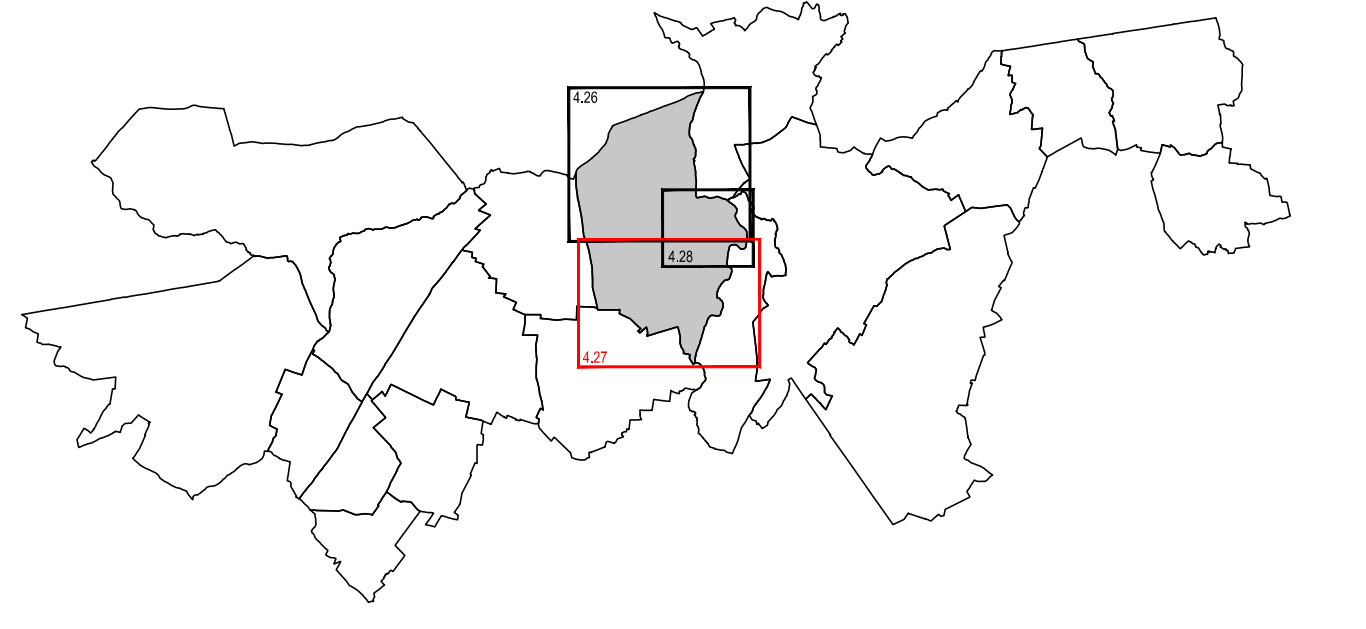
Légende :

- Limite des zones
- Espace boisé classé à conserver
- ★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
- Secteur délimité au titre de l'article R.151-34 2° du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
- ~~~~~ Le changement de destination des commerces situés en rez-de-chaussée pour une destination à usage d'habitation est interdit
- Limite administrative



Pièce
4.27

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

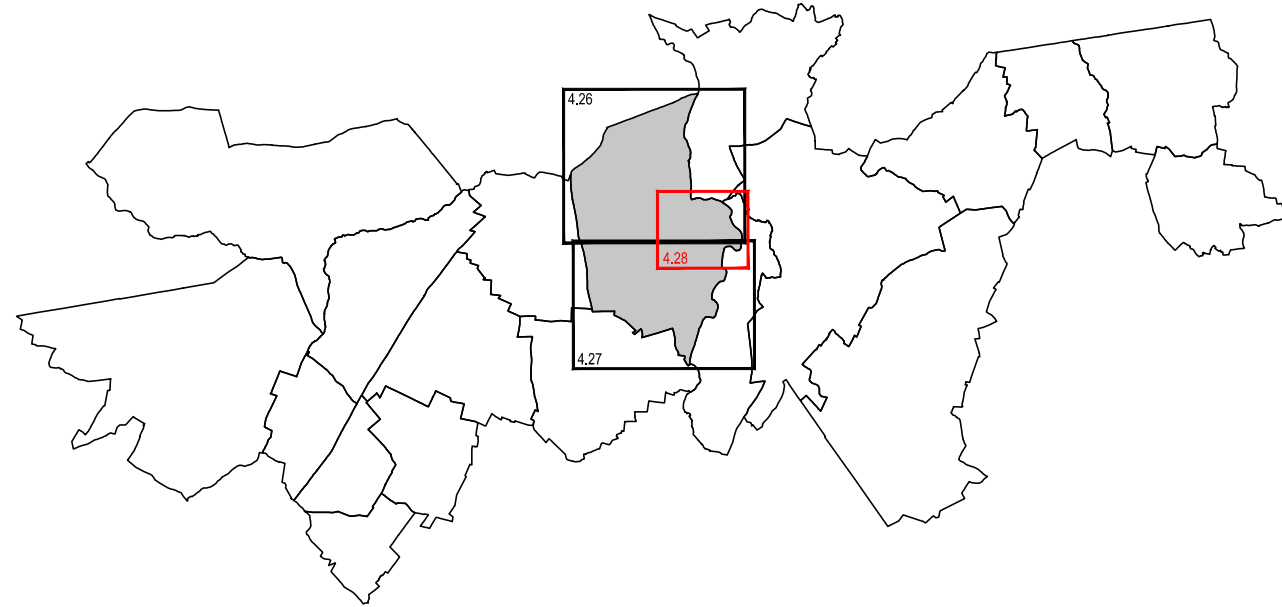


PLAN DE ZONAGE
Nargis Sud

Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	2 février 2023 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE
Nargis
Le bourg

Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	2 février 2023 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

ecmo Ecmo sss - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

Légende :
Limite des zones
Espace boisé classé à conserver
Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
Secteur délimité au titre de l'article R.151-34 2° du Code de l'urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
Le changement de destination des commerces situés en rez-de-chaussée pour une destination à usage d'habitation est interdit
Limite administrative

Éléments du paysage à préserver
Patrimoine architectural :
Bâti/ouvrage remarquable
Bâtiment
Château
Chapelle
Eglise
Portail/Porche
Pont
Secteur
Ensemble bâti
Élément architectural
Croix
Ecluse
Fontaine
Lavoir
Lucarne
Puits
Patrimoine naturel :
Haie
Arbre
Étendue d'eau
Alignement d'arbres

	Emplacement réservé	
	Objet	Bénéficiaire
	Accès	Commune
	Amenagement pour accueillir des manifestations	Commune
	Stationnement + Elargissement de la voie	Commune

